

PROGRAMME SIPAO

RAPPORT DE SITUATION

Septembre 2022



Ce programme est financé par l'Union européenne



SYNTHÈSE DES PHASES DU PROGRAMME

Titre

Système d'information Policière d'Afrique de l'Ouest.

Durée

La durée totale du programme est de 72 mois (17 novembre 2017 - 16 novembre 2023).

Coût total

28 millions d'EUR, intégralement financé par la Commission européenne sous l'égide de la CEDEAO et mis en œuvre par INTERPOL.

Groupes visés

Les principaux groupes visés sont les services chargés de l'application de la loi (police, gendarmerie, douane, services de l'immigration, etc.) de la région.

Objectif général

Renforcer la capacité des services ouest-africains chargés de l'application de la loi à lutter contre la criminalité transnationale et le terrorisme au moyen d'une meilleure gestion des informations et d'un meilleur échange de celles-ci.

Objectifs spécifiques

- 1. Harmoniser la gestion des informations policières aux échelles nationale et régionale dans la région de l'Afrique de l'Ouest et fournir le cadre à cette fin ;
- 2. Améliorer les capacités des services chargés de l'application de la loi d'Afrique de l'Ouest pour ce qui est de collecter, de centraliser, de gérer et d'échanger les données de police au sein de la région ;
- 3. Renforcer l'échange d'informations entre les communautés ouest-africaine et mondiale des services chargés de l'application de la loi à travers l'accès aux bases de données d'INTERPOL.

Initiative additionnelle

Mise en œuvre du SIPAO/Projet AFIS : Introduction de systèmes criminels automatisés d'identification des empreintes digitales dans les pays de l'Afrique de l'Ouest :

Financé par l'UE sur une période de 36 mois (2022-2024) et un montant de 5 millions d'euros, L'objectif du projet AFIS est de renforcer ou d'introduire un AFIS criminel dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, comme une prochaine étape du Programme du Système d'Information Policière d'Afrique de l'Ouest (SIPAO).

L'introduction de données biométriques par le biais du déploiement d'un AFIS criminel dans ces pays pourra accroître considérablement l'impact du Programme SIPAO et, plus généralement, la capacité des services chargés de l'application de la loi à identifier les criminels et donc à lutter contre la criminalité.

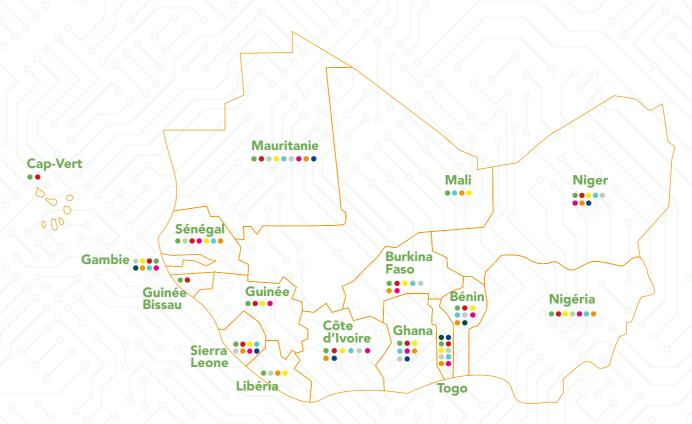


PROGRAMME SIPAO
RAPPORT DE SITUATION - SEPTEMBRE 2022

FAITS ESSENTIELS

Périmètre géographique

Le périmètre géographique du programme englobe toute l'Afrique de l'Ouest



- 16 Pays participants ont signé le Protocole d'accord sur la mise en œuvre du Programme SIPAO.
- 14 Pays ont adopté le cadre juridique requis pour le programme SIPAO ou sont actuellement en train de le mettre à jour.
- 14 Pays ont débuté la numérisation des fichiers de police au format papier.
- 13 Pays d'Afrique de l'Ouest ont procédé avec l'appui du Programme à la rénovation des locaux du DACORE et deux autres sont en train de le faire (Cap-Vert, et Guinée-Bissau).
- 11 pays d'Afrique de l'Ouest disposent d'un DACORE opérationnel mis en service par le Programme.
- 8 Pays d'Afrique de l'Ouest sont dotés de sites opérationnels distants connectés à leur système SIPAO national

- 12 Pays d'Afrique de l'Ouest disposent d'un vivier de formateurs nationaux soutenu par le Programme.
- 13 Pays d'Afrique de l'Ouest ont signé l'accord « Accès direct au Système d'information d'INTERPOL » qui leur permet d'accéder aux bases de données d'INTERPOL depuis les Systèmes SIPAO nationaux.
- 6 pays participants sont connectés au système I-24/7 et sont en mesure de consulter les bases de données d'INTERPOL par l'intermédiaire du système SIPAO.
- 3 pays d'Afrique de l'Ouest ont été sélectionnés comme pays pilotes dans la cadre de la mise en œuvre du projet AFIS.

PROGRAMME SIPAO
RAPPORT DE SITUATION - SEPTEMBRE 2022

FAITS ESSENTIELS







790 Agents des services chargés de l'application de la loi



679



111

Ont été formés l'utilisation du système SIPAC

Deux séances de formation régionales spécialisées (francophone et anglophone)

CONSACRÉS À LA :



La protection des données personnelles



Qualité des données

DISPENSÉS À 24 REPRÉSENTANTS

À 24 REPRÉSENTANTS DES PAYS SUIVANTS

Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Niger, Nigéria et Sierra Leone



210 588 individus

Figurent déjà



Dans les bases de données

DE 9 PAYS PARTICIPANTS





Un modèle de budget

concernant l'entretien
des équipements et des
locaux, ainsi que les frais
de fonctionnement du
système SIPAO à l'échelle
nationale a été élaboré.
Ce modèle a été mis à
disposition des autorités
nationales, en vue de
garantir la viabilité du
Programme.



Un Guide des bonnes
pratiques SIPAO en
matière de protection
des données rédigé
par INTERPOL a été
approuvé par la CEDEAO
et transmis aux pays
participants.

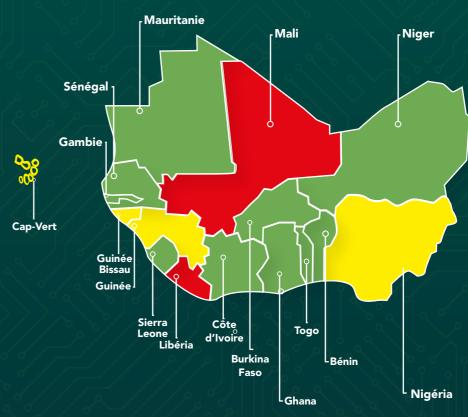


La Gambie et la Guinée-Bissau ont publié l'Acte additionnel A/SA.1/01/10 de la CEDEAO relatif à la protection des données à caractère personnel (2010), conformément aux recommandations du 4ème Comité de pilotage du programme SIPAO.



ÉVALUATION DU STATUT DE MISE EN OEUVRE DANS LES PAYS BÉNÉFICIAIRES





ÉVALUATION DU STATUT DE MISE EN OEUVRE DANS LES PAYS BÉNÉFICIAIRES

	Lancement en octobre 2013				Lancement en février 2016				Lancement en novembre 2017							
	Bénin	Ghana	Mali	Niger	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Mauritanie	Cap-Vert	Gambie	Guinée	Guinée- Bissau	Libéria	Nigéria	Sénégal	Sierra Leone	Togo
Désignation d'un point de contact unique							•									
Désignation d'un point de contact sécurité				•		•	•				•	•				
Désignation d'un expert juridique				•		•	•		•		•	•				
Désignation d'un expert technique		•					•				•	•				
Adoption du cadre juridique du DACORE			•				•				•	•				
Adoption du cadre juridique du système						•	•				•	•				
Adoption du cadre juridique du Comité national du SIPAO (WANACO)				•		•	•		•		•	•				
Locaux du DACORE attribués et rénovés							•				•					
Désignation de personnel dédié aux travaux consacrés au système SIPAO							•									
Lancement des formations des utilisateurs nationaux							•									•
DACORE opérationnel			•				•					•				
Extension du SIPAO à I-24/7 opérationnelle			•		•		•	\circ		0	0	•	•			
Extension du SIPAO opérationnelle dans la région de la capitale			•					\circ		0	0	•				
Site du backup du SIPAO attribué et opérationnel			•		0	0	0	\circ	0	0	0	•	0	0	0	0
Adoption du poste budgétaire																



majeur

commencé















